

Montréal, le 4 février 2011

**Lettre par courriel**  
**Original par messenger**

M<sup>e</sup> Éric Fraser  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec Distribution  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2011-2012**  
**Mise à jour du rendement sur l'avoir propre et sur la base de tarification de janvier 2011**  
**Dossier de la Régie : R-3740-2010**

---

Cher confrère,

La formation chargée de l'examen du présent dossier m'a demandé de vous informer de ce qui suit relativement à la demande mentionnée en rubrique.

Le 28 janvier 2011, le Distributeur transmettait à la Régie sa réponse à la demande de renseignements n<sup>o</sup> 3 de la Régie. Ce faisant, il déposait sous pli confidentiel le fichier Excel du *Consensus Forecasts* duquel étaient tirées les données de la mise à jour déposée le 18 janvier 2011.

La Régie est d'avis que le calcul du taux de rendement sans risque doit s'appuyer sur les données publiques du *Consensus Forecasts* et accessibles en format papier plutôt que sur le fichier Excel offert par le même organisme. Les difficultés inhérentes au traitement confidentiel du fichier Excel rendent ce dernier moins accessible que ne l'est la publication mensuelle en version papier ou *pdf*.

La Régie vous retourne donc les documents déposés sous pli confidentiel et demande au Distributeur de déposer une nouvelle mise à jour de la pièce HQD-2, document 3.3 en utilisant un taux moyen des obligations du Canada (10 ans) à une décimale, sur la base des données à une décimale de la publication du *Consensus Forecasts* (ISSN : 0957-0950).

La Régie demande au Distributeur de déposer cette nouvelle mise à jour **d'ici 12h, le 10 février 2011.**

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as  
P.j.

c.c. Tous les intervenants